



LIVRET D'ACCUEIL
Campus de Ker Lann
2025 - 2026





ÉDITO

Bienvenue à la Faculté des métiers sur le campus de Ker Lann !

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous aider à prendre vos repères et faciliter votre intégration au sein de notre établissement.

Tout au long de votre formation, nos équipes seront à vos côtés pour vous offrir un accompagnement attentif, des conditions d'apprentissage de qualité et des passerelles concrètes vers le monde professionnel.

À la Faculté des métiers, vous préparez bien plus qu'un diplôme. Vous vivez une expérience fondée sur l'action, la curiosité et la confiance en vos capacités. C'est un moment privilégié pour apprendre, vous dépasser, relever des défis et construire votre avenir.

Ancrés dans le territoire et en lien étroit avec les entreprises, nous avons à cœur de vous ouvrir les portes du monde professionnel.

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous tourner vers votre interlocuteur référent : nous sommes là pour vous.

Virginie SIMON

Directrice d'établissement.

SOMMAIRE

BIENVENUE À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

page : 6-9

ÊTRE APPRENTI.E

page : 10-12

OSER L'INTERNATIONAL

page : 13-17

DEVENIR AMBASSADEUR & AMBASSADRICE

page : 18-19

BIEN VIVRE ENSEMBLE

page : 20-22

S'INFORMER

page : 23-24

01

02

03

04

05

06





07

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

page : 25-30

08

VENIR, SE RESTAURER, SE LOGER

page : 31-33

09

OBTENIR DES AIDES

page : 34-37

10

CONTACTS UTILES

page : 38-39

11

SE REPÉRER

page : 40-41



01

**BIENVENUE
À LA FACULTÉ DES MÉTIERS !**

LA FACULTÉ DES METIERS,

*Bien plus qu'un centre de formation :
un tremplin vers votre avenir professionnel.*

Depuis plus de 40 ans, nous accompagnons les jeunes dans leur projet de formation, avec une ambition claire : permettre à chacune et chacun d'accéder à un métier choisi et de trouver sa place dans la société. Grâce à notre ancrage au cœur des territoires d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, nous proposons une offre de formations professionnalisantes et accessible à tous, en particulier par la voie de l'alternance.

**“IMPULSER
VOTRE
AVENIR”**



NOS PARCOURS

Ouverte à tous et gratuite, la Faculté des métiers forme chaque année des apprenant.es dans des secteurs variés : commerce, hôtellerie-restauration, comptabilité-gestion, paramédical, horlogerie...

Notre offre se structure autour de trois grands parcours :

INFRABAC

Des **diplômes professionnels** dès le **CAP** et le **bac professionnel**, pour s'insérer rapidement dans le **monde du travail**.

BTS & BACHELOR

Des **parcours** en **3 ans** (BTS et Bachelor), avec la possibilité d'une mobilité internationale,

MASTÈRE

Des **spécialisations** jusqu'au **bac +5** grâce au **Mastère**.

NOTRE MISSION

Créer des passerelles solides entre vous et le monde professionnel.

À chaque étape, nous plaçons l'**accompagnement** au cœur de notre démarche. Que ce soit pour vous guider dans vos choix, vous aider à trouver une entreprise ou faciliter vos démarches administratives, vous n'êtes jamais seul. Nous mettons en lien des formateurs investis, des entreprises partenaires et des équipes pédagogiques à l'écoute, pour que chacun puisse avancer en confiance.

Nous croyons en un modèle d'apprentissage respectueux, exigeant et bienveillant. Nous savons que chaque parcours est unique, parfois sinueux, souvent ambitieux. Et nous sommes là pour vous aider à lui donner du sens.

NOS FILIÈRES

Commerce-Vente-Marketing | Hôtellerie-Restauration-Tourisme-Spa

Assistanat - Ressources Humaines | Comptabilité – Gestion

Santé - Paramédical | Design-Graphisme | Numérique-Informatique

Immobilier | Maintenance Industrielle | Horlogerie | Fleuriste

CHIFFRES CLÉS

+ **2300** apprenant.es **5** campus + **55** formations

A photograph of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase. The staircase has grey metal railings and steps. The background is a building with large glass windows and a white facade. The lighting is bright, suggesting daytime. The overall mood is casual and contemporary.

02

ÊTRE APPRENTI.E, QU'EST-CE QUE ÇA IMPLIQUE ?

CHOISIR ET APPRENDRE UN MÉTIER PAR APPRENTISSAGE

Droits et devoirs de l'apprenti.e

SE FORMER À UN MÉTIER SUR LE TERRAIN

L'alternance permet de partager son temps entre le centre de formation et l'entreprise d'accueil. Cette organisation valorise la mise en pratique des enseignements (théoriques et pratiques) appris lors de sa formation à la Faculté des métiers.



ÊTRE RÉMUNÉRÉ.E

En contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation, l'apprenant.e perçoit une rémunération calculée en pourcentage du SMIC.

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de l'entreprise. La formation est donc gratuite pour l'apprenant.e, comme pour l'entreprise.

DEVENIR SALARIÉ.E

Se former par apprentissage, c'est devenir salarié.e.

À ce titre, l'apprenant.e a les mêmes droits et devoirs que les autres salarié.es : une rémunération, 5 semaines de congés payés par an.

Enfin, en cas d'absence, le jeune doit fournir un justificatif d'absence ou d'arrêt maladie.

COMMENT SE DÉROULE L'APPRENTISSAGE ?

Dès le début de la formation, l'apprenti.e suivra un emploi du temps qui alterne jours en entreprise et jours en centre de formation. Chaque formation détient un rythme d'alternance indiqué sur les fiches formation du site internet.

Choisir l'apprentissage, c'est s'inscrire dans un projet professionnel de formation qui implique **3 acteurs** :

L'APPRENANT.E

Il doit suivre avec assiduité sa formation et se présenter aux examens prévus dans le contrat. Il doit effectuer le travail confié par l'employeur et s'engage sur la totalité du contrat. Il doit respecter le règlement intérieur de l'entreprise ainsi que celui du centre de formation.

L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATION

Il assure la formation théorique et pratique de l'alternant et le prépare à l'obtention de son diplôme ou de sa certification.

L'ENTREPRISE

Elle fournit les moyens nécessaires à la pratique professionnelle et favorise son intégration dans l'entreprise.

Il permet au maître d'apprentissage d'assurer l'accompagnement de l'apprenant.e

03

OSER

L'INTERNATIONAL !



OSER L'INTERNATIONAL !

Partir à l'étranger, c'est possible...même en alternance !

Chaque année, plus de 200 apprenti.es de la Faculté des métiers vivent une expérience professionnelle unique dans un pays européen : Allemagne, Autriche, Irlande, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas...

Voici 3 bonnes raisons de faire vos valises...

1

Un vrai boost linguistique et culturel

Vous progressez rapidement en langues et découvrez d'autres façons de vivre, de penser, de travailler. Une ouverture au monde... et sur vous-même.

2

Une aventure encadrée, mais unique

La Faculté des métiers vous accompagne à chaque étape : administrativement mais aussi sur place lors des voyages en groupe.

3

Un vrai + pour votre avenir professionnel

Nouvelles compétences, nouvelles méthodes de travail, nouveau réseau. Une expérience internationale montre que vous êtes curieux, adaptable, et capable de vous dépasser. Autant de qualités recherchées par les employeurs !

PARTIR PENDANT LA FORMATION

MOBILITÉ COURTE

Grâce au programme Erasmus+ et à la bourse Movil'app, les apprenti.es en niveau 4 (BAC) ou 5 (BTS) peuvent partir faire un **stage de 2 à 8 semaines dans un pays européen.**

Les étudiants du supérieur (BTS à Mastère) peuvent aussi bénéficier d'une bourse Erasmus+ pour des **stages d'un mois minimum.**

Bon à savoir :

- Une aide spécifique est prévue pour les jeunes en situation de handicap ou à faibles ressources.
- Une équipe dédiée vous accompagne avant, pendant et après votre départ.



MOBILITÉ LONGUE (2 mois et plus)

La Faculté des métiers est partenaire du **programme MONA** (Mon apprentissage en Europe), qui encourage les mobilités longues (2 mois et plus) en Europe pour les apprenti.es.

Une référente mobilité vous accompagne à chaque étape de votre projet. Les formations concernées sont les suivantes :

BTS Tourisme

BTS MCO

BTS MHR

BTS Optique

BTS GPME

DCG

DN Made

Mastère Directeur(trice) de création en design graphique

PARTIR APRÈS LA FORMATION

Vous venez d'obtenir votre diplôme en alternance ? Vous pouvez partir en stage en Europe jusqu'à un an après la fin de votre formation.

Foire Aux Questions

Comment savoir si je suis éligible ?

Vous êtes éligible si vous avez suivi une formation en alternance dans un CFA du réseau Movil'app /Erasmus+ comme la Faculté des Métiers.

Où puis-je partir ?

Vous pouvez partir dans le pays d'Europe de votre choix parmi les **33 pays partenaires du programme Erasmus+** qui sont :

- l'Islande, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, la Norvège, la Serbie et la Turquie.
- les États membres de l'Union européenne.

Quand démarrer son stage ?

Vous pouvez partir en mobilité dans l'année qui suit l'obtention de votre diplôme, avec l'accord de France Travail, de votre CFA et de la CCI Bretagne.

Durée du stage : de 4 à 6 mois

Les départs se font principalement de mi-septembre à fin novembre.

Comment financer son stage ?

Une **bourse Erasmus+** vous sera versée pour couvrir vos frais d'hébergement et de transport. Elle sera calculée au prorata de la durée du séjour et en fonction du pays de destination.

La bourse Erasmus+ sera **cumulable avec vos indemnités** de demandeur d'emploi grâce au statut de stagiaire de la formation professionnelle.

CONTACTER L'ÉQUIPE MOBILITÉ

Anne LESEUR

Responsable de la mobilité internationale

anne.leseur@ille-et-vilaine.cci.fr | 02.99.05.45.48

Pierre PALUSSIÈRE

Assistant mobilité internationale

pierre.palussiere@ille-et-vilaine.cci.fr | 02.99.05.45.49

Céline LE HER

Référente Mona

celine.leher@fac-metiers.fr | 06.58.80.90.70

04

DEVENIR

AMBASSADEUR & AMBASSADRICE !



DEVENIR AMBASSADEUR & AMBASSADRICE

Les ambassadeurs et les ambassadrices sont des apprenant.es en charge de promouvoir, communiquer et témoigner sur leur formation au sein de la Faculté des métiers.

POURQUOI REJOINDRE CE PROGRAMME ?

- Créer du lien avec les autres apprenant.es
- Devenir acteur de la vie de votre centre de formation
- Témoigner de votre quotidien d'apprenant.e
- Développer vos compétences

LES FORMULES

Influenceur

2 actions par an

- Exemple 1 :
Participer à une vidéo ou un webinaire
- Exemple 2 :
Participer à une JPO
+ Partage des publications sur les réseaux sociaux

50 euros
en chèque-cadeau

Partner

3 actions par an

- Exemple 1 :
participer à 2 JPO +
une vidéo / webinaire
- Exemple 2 :
participer à une JPO +
2 vidéos/webinaires
+ Partage des publications sur les réseaux sociaux

100 euros
en chèque-cadeau

Expert

4 actions par an

- Exemple 1 :
participer à 3 JPO ou
salons + 1 vidéo
- Exemple 2 :
participer à 2 vidéos +
1 webinaire + 1 JPO
- Exemple 3 :
participer à 3 vidéos +
une JPO

150 euros
en chèque-cadeau

Intéressé.e par le programme ? Vous pouvez contacter Océane Balcou (oceane.balcou@ille-et-vilaine.cci.fr) et Claire-Marie Hugron (claire-marie.hugron@fac-metiers.fr).

A photograph of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase with grey metal steps and railings. The building has large glass windows and a white facade. The group consists of a man in a black puffer vest over a plaid shirt, a woman in a black sweater and blue jeans, a man in a black hoodie and black pants holding a water bottle, and a man in a blue and red jacket with a large yellow star on the sleeve and blue jeans. The scene is brightly lit, suggesting daytime.

05

BIEN

VIVRE ENSEMBLE

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Afin que toutes les conditions soient réunies pour la réussite de votre formation, il est nécessaire que chacun.e, jeunes et adultes, respectent les règles du « bien vivre ensemble » ainsi que le **règlement intérieur**. Le respect mutuel, l'écoute et la responsabilité collective sont les bases d'un climat serein et propice à l'apprentissage.

PÔLE ÉDUCATIF ET SOCIAL

Le pôle éducatif et social vous accompagne tout au long de votre parcours, en lien avec les différents acteurs de l'établissement.

Ses missions :

- assure le suivi éducatif individuel et collectif ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif des apprenant.es ;
- participe à la mise en place de projets éducatifs ;
- assure une veille sociale ;
- mise à disposition de prospectus informatifs ;
- prévention sur la sécurité routière, les conduites addictives, la citoyenneté.



Sylvain Bauer
Responsable pôle
éducatif et social
Médiateur
02 99 05 45 09

MÉDIATION

En cas de difficultés personnelles, administratives ou professionnelles, un accompagnement peut vous être proposé :

- résolution de problèmes administratifs, financiers ou personnels ;
- aide en cas de tensions avec votre employeur (en appui des Responsables de pôle).

Ce service est assuré par le pôle éducatif et social.

INFIRMERIE

- Accueil des malades ;
- conseils santé, écoute ;
- mise en place d'actions de prévention.

Lundi au jeudi : 8h15-12h30 / 13h30-17h15.

Vendredi : 8h15-15h30.



Anaïs Kerleroux

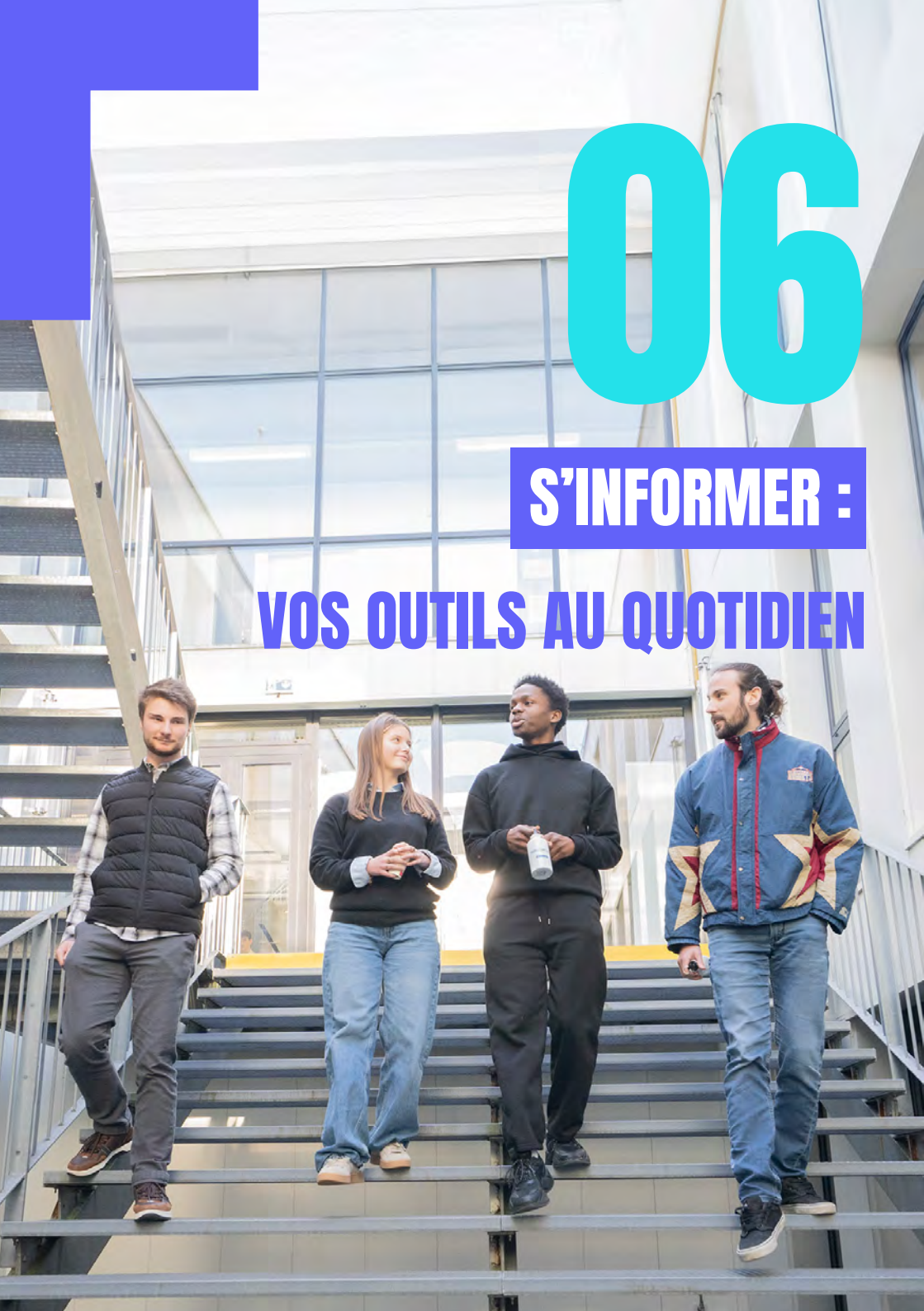
Infirmière

02 99 05 46 29

FOYER

Le foyer est un lieu de vie, de détente et d'échange. Dans ce lieu, ouvert de 8h à 16h, vous pouvez :

- **vous informer** : prospectus disponibles, prévention citoyenne, santé, sécurité routière... ;
- **vous engager** : rejoindre le conseil d'administration, proposer des animations, participer à l'aménagement du lieu ;
- **être accompagné·e** : en cas de difficultés personnelles, financières ou professionnelles (en appui des Responsables Filières).

A full-page photograph of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase. The staircase has grey metal railings and steps. The background shows a building with large glass windows and a bright, sunny sky. The overall tone is bright and positive.

06

S'INFORMER :

VOS OUTILS AU QUOTIDIEN

S'INFORMER

YPARÉO



Pour consulter votre calendrier d'alternance, emploi du temps, notes, absences, etc. :

- se connecter sur <https://ypareo.fac-metiers.fr>
- utiliser le login et le mot de passe qui vous seront donnés en début d'année.

CENTRE DE RESSOURCES

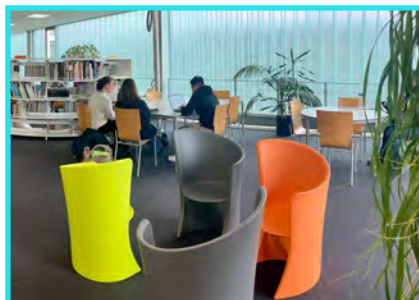
Un espace calme pour lire, travailler et faire vos recherches. À votre disposition :

- postes informatiques ;
- ouvrages, revues et presse ;
- accès à des ressources pédagogiques.

Horaires :

Lundi au jeudi : 8h15 – 17h30

Vendredi : 8h15 – 16h30



SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Suivez la Faculté des Métiers sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de la vie de votre centre de formation : actualités, événements, coulisses, témoignages, conseils...

Retrouvez-nous sur TikTok, Instagram, LinkedIn et Facebook !

Et sur notre site internet : www.fac-metiers.fr



A photograph of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase. The staircase has grey steps and metal railings. The background shows a building with large glass windows and a bright sky. A large blue number '07' is overlaid on the right side of the image. A purple rectangular box is in the top left corner. The text 'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION' is overlaid on the right side, with 'ACCESSIBILITÉ' in white on a purple background and 'À LA FORMATION' in blue on a white background.

07

ACCESSIBILITÉ

À LA FORMATION

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes :

- en situation de handicap temporaire ou permanente ;
- vous souffrez d'un trouble de santé invalidant ;
- vous avez suivi une scolarité adaptée (SEGAP, Ulis...) ;
- vous aviez un Plan d'Accompagnement (PAP, PPS, PAI...).

Détenteur ou non d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)**, la référente handicap vous accompagne tout au long de votre formation à la mise en œuvre d'aménagements individualisés, en collaboration avec l'équipe pédagogique de la Faculté des métiers.



Mélanie Lalfer
Référente Handicap
02 99 05 45 09
06 68 70 15 72

AMÉNAGEMENTS

Des aménagements peuvent être mis en place pour les personnes présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant, afin de garantir l'égalité des chances entre les apprenants.

Exemple d'aménagements pour les cours :

- adaptation des supports de cours (textes aérés et agrandis) ;
- mise en place de méthodes adaptées (repères visuels, moyens mnémotechniques...) ;
- des aides techniques : utilisation du matériel informatique de l'établissement ou personnel.



Exemples d'aménagements pour les examens :

- temps supplémentaire (tiers temps) ;
- assistance d'un secrétaire (lecteur / scripteur) ;
- mise à disposition de matériel(s) : informatique, technique ;
- passage des examens en salle isolée.

ACCÈS AU CENTRE DE FORMATION

BÂTIMENT

- L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- les **cheminements extérieurs** devant l'accueil sont adaptés ;
- **trois ascenseurs** : en barrette 5, en barrette 3 et barrette 7 ;
- des **sanitaires adaptés** au rez-de-chaussée et à chaque étage ;
- les paliers ont des **bandes podotactiles** ;
- une **signalétique adaptée**.

TRANSPORTS

- **7 places de parking** situées au sud de l'établissement.
 - HANDISTAR est un service de transport collectif public.
- Le service public de transport de Rennes Métropole réservé aux personnes à mobilité réduite.

📍 Agence STAR (Sainte-Anne) - 22 place Sainte-Anne - Rennes.
Sur les réseaux sociaux, @starmeparle. Appeler le 09 70 821 800.

ENSEIGNEMENTS ET ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE



- Le contenu des cours est accessible sur NUMERALIS et permet l'adaptation des mises en forme des documents ;
- les cours réalisés et les devoirs à faire sont sur NET YPAREO ;
- les codes sont remis lors de la première mise en main ;
- la mise à disposition d'un ordinateur portable est proposée à l'entrée

EN ENTREPRISE

VOS DROITS

La loi ne vous oblige pas à parler de votre handicap. Cependant, demander une **RQTH** peut permettre :

- des **aménagements de poste** ;
- des **aides à l'embauche** pour votre employeur ;
- un accompagnement adapté en entreprise.

Parlez-en lors de la **visite médicale d'embauche** : le/la médecin du travail peut faire des recommandations personnalisées selon votre situation (sensorielle, motrice, psychique, neurodéveloppementale, etc.).

AIDES POUR LES EMPLOYEURS

Les aides sont accordées pour la signature d'un contrat d'apprentissage afin de soutenir l'effort de l'employeur recrutant une personne handicapée en alternance et de favoriser l'insertion professionnelle des apprenti.e.s en situation de handicap.

- **Pour les employeurs du secteur privé**, l'aide à l'embauche en contrat d'une personne handicapée est proposée par l'Agefiph.
- **Pour les employeurs de la fonction publique**, les aides sont proposées par le FIPHFP.

CONTACTS UTILES & INFOS

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
13 avenue de Cucillé - 35031 Rennes / 0 800 35 35 05.

Collectif handicaps 35 : un site qui répertorie l'ensemble des associations : 09 75 41 68 07 / collectif.handicaps35@orange.fr

LADAPT : association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.

31 rue Guy Ropartz - Rennes / 02 23 27 23 23

Agefiph : 4 avenue Charles et Raymonde Tillon
Rennes / 0 800 11 10 09.



LIENS UTILES

- [Ministère du travail et de l'Emploi](#)
- [Mon parcours handicap](#)
- [Agefiph](#)
- [FIPHFP](#)



08

**VENIR, SE RESTAURER,
SE LOGER**

VENIR À LA FACULTÉ DES MÉTIERS

TRANSPORTS

- Halte ferroviaire à 2 min à pied de la Faculté des Métiers - 10 min de Rennes.
- Lignes Rennes-Redon et Rennes-Messac - arrêt Ker Lann.

Infos : 0 800 880 562

www.ter.sncf.com/bretagne

DEUX ROUES

Voie express entre l'entrée de Saint-Jacques et le rond-point de Ker Lann : strictement réservée aux véhicules de plus de 50cc. Contournez le Parc Expo en passant par Saint-Jacques.

BUS

- 3 lignes sur le campus : C7, C7 ex.
- Arrêt Schuman ou Cœur de Campus.
- Selon la ligne : 15 min de la station Saint-Jacques - Gaîté (Rennes).

Infos : 09 70 921 800

www.star.fr

VOITURE

- Voiture personnelle (parking à l'arrière de l'établissement).
- Covoiturage.

SE RESTAURER SUR LE CAMPUS

RESTAURANT UNIVERSITAIRE

À 2 minutes à pied de la FDM :

- un self (repas chaud et équilibré) à 3,30€ de 11h30 à 13h30.
- une cafétéria (sandwichs et snacks) de 11h30 à 14h30.

CAFÉTÉRIA AUGUSTIN AU FOYER DE LA FDM

Devant le parking (barrette 6).
Sandwichs et snacks sur place
ou à emporter de 8h00 à 16h00.

SE LOGER À KER LANN ET À RENNES

LOGEMENT PONCTUEL (JOUR/SEMAINE)

Résidence Vol de nuit Univercity / Campus de Ker Lann

- Chambre en unités de vie (4 chambres individuelles).
- Cuisine commune (avec frigo, plaques, micro-ondes, kit vaisselle).
- 2 salles de bain.
- 96€ pour 4 nuits ou 120€ pour 5 nuits consécutives.

📍 ARPEJ Résidence Univercity - contour Antoine de St-Exupéry - 35170 Bruz
02 99 05 92 07 / www.arpej.fr / bruz@arpej.fr

Accueil à la maison

- Mise en relation avec des familles proposant un hébergement :
22 à 35€ / nuit.

📍 Accueil à la maison - 12 rue du grand Cordel - 35700 Rennes
02 99 27 89 39 / www.accueilalamaison.fr / accueilalamaison@hotmail.fr

Résidence Hisséo/Proximité gare de Rennes

- Chambre avec coin lavabo, douche - toilettes à l'étage et salon TV.
- Petit déjeuner inclus.
- 24€ pour chambre simple ou 35€ pour chambre double.

📍 Hisséo - 45 boulevard Solférino - 35000 Rennes
02 99 65 59 12 / www.hisseo-rennes.fr

LOGEMENT LONGUE DURÉE (MOIS/ANNÉE)

Foyer de jeunes travailleurs

- Partenariat avec l'association Amitiés Sociales :
700 logements dispos / an pour Rennes et sa périphérie.

📍 Amitiés sociales - 4B rue du Bignon - 35000 Rennes
02 99 53 00 00 / www.fjt-rennes.fr / seloger@amities-sociales.fr

Résidences ALFI Association

📍 Bruz et Rennes / 02 23 45 56 87 / www.alfi-asso.org

Résidence Univercity (ARPEJ)

📍 Résidence Univercity - Campus de Ker Lann - 35170 Bruz
0 820 098 095 / www.arpej.fr

A low-angle shot of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase. The staircase has grey metal steps and railings. In the background is a building with large glass windows and a white facade. A large blue L-shaped graphic is in the top left corner. A large cyan number '09' is in the top right. Below it, the text 'OBTENIR DES AIDES' is written in white on a blue rectangular background.

09

**OBTENIR
DES AIDES**

AIDES AU LOGEMENT

ACTION LOGEMENT

- Pour les moins de 30 ans en alternance.
- Prise en charge d'une partie des frais de logement.

www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune

CROUS DE RENNES

- Pour les apprenti.es en études supérieures.

📍 7 place Hoche - 35000 Rennes
02 30 30 09 30 / www.crous-rennes.fr

AIDES AUX APPRENTI.ES

AIDES OPCO

Hébergement

6 € par nuitée (jours de cours uniquement), pour certains logements partenaires :

- Résidence Vol de Nuit Univercity (Bruz)
- Association Accueil à la Maison
- Foyer de Jeunes Travailleurs / Amitiés Sociales

Repas (uniquement pour les apprenants en hôtellerie-restauration)

- Dans le cadre des repas obligatoires à prendre au CFA ;
- l'aide de 3€ est directement déduite de votre prélèvement, ainsi le repas sera facturé 2,70€ au lieu de 5,70€.

Premier équipement professionnel

- Aide d'un montant maximum de 500€ ;
- en fonction du diplôme préparé et sous réserve d'achat de votre matériel auprès de la Faculté des métiers (cf. dossier de rentrée).

Équipement informatique

- Prêt possible sous conditions ;
- Informations complémentaires transmises à la rentrée ;

AIDES AU PERMIS DE CONDUIRE

- 500 € pour les apprenti.es majeur.es dont le contrat est en cours d'exécution.

Objectif : favoriser la mobilité et l'autonomie.

AIDES À L'EMBAUCHE POUR LES ENTREPRISES

Pour tout contrat conclu à partir du 24 février 2025 :

5000€ pour les entreprises < 250 salariés ;

2000€ pour les entreprises ≥ 250 salariés ;

6000€ pour l'embauche d'un.e apprenti.e en situation de handicap (*aide cumulable avec celles de l'Agefiph/FIPHFP*) ;

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MUTUELLE

SÉCURITÉ SOCIALE

En alternance, vous êtes salarié.e, vous bénéficiez alors de votre propre numéro de sécurité sociale. Pour vérifier qu'il s'agit bien du vôtre et non de celui de vos parents :

1 : garçon / 2 : fille | Année naissance | Mois naissance | Département naissance

2	96	11	35	658	932	47
---	----	----	----	-----	-----	----

Premier emploi ? Téléchargez un formulaire sur www.ameli.fr de demande d'ouverture de droits ou de changement de situation puis envoyez-le à la CPAM avec les pièces jointes demandées.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ & MUTUELLE

- La complémentaire santé ou mutuelle obligatoire de l'employeur, sauf dans certains secteurs, permet d'être mieux remboursé.e (frais d'hospitalisation, dentaires, optique...).
- Selon revenus, aide possible pour financer votre mutuelle.

📍 36 46 / www.ameli.fr

INFOS +

Arrêt de travail

Étant salarié.e, si vous êtes absent.e en entreprise ou à la FDM pour des raisons de santé, vous devez fournir un arrêt de travail transmis par un médecin dans les 48h à votre entreprise ou votre école.

Accident du travail

Étant salarié.e, tout accident sur le trajet domicile-école, ou à la FDM est considéré comme un accident du travail. L'établissement établit une déclaration d'accident du travail. Le jour ou le lendemain de l'accident au plus tard, prenez contact avec Anaïs Kerleroux, infirmière, pour transmettre les éléments nécessaires à la déclaration.

A full-page photograph of four young adults (three men and one woman) walking down a wide, modern staircase. The staircase has grey metal railings and steps. In the background is a building with large glass windows and a white facade. A large blue L-shaped graphic is in the top-left corner. A large cyan number '10' is in the top-right. A blue rectangular box with white text 'CONTACTS' and cyan text 'UTILES' is on the right side.

10

CONTACTS
UTILES

LES INDISPENSABLES

PLANNING FAMILIAL

Accueil confidentiel pour toute question (contraception, IVG, grossesse...).

35-37 Boulevard de la Tour d'Auvergne

35000 Rennes, 02.99.31.54.22

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES (PAEJ)

Écoute, soutien, accompagnement - Jeunes de 12 à 29 ans et/ou leur entourage. Gratuit, confidentiel, anonyme.

Contacts : paej@le4bis-ij.com /02 99 31 87 35

Le Point Accueil Écoute Jeunes est situé au premier étage du 4bis.

SERVICES INFO JEUNES

Information sur tous les sujets qui concernent le public jeune (logement, santé, accès aux droits, loisirs, etc.).

Centre Régional Info Jeunes Bretagne à Rennes

contact@crij.bzh /02 99 31 17 77



11

SE REPÉRER



PLAN CAMPUS DE KER LANN

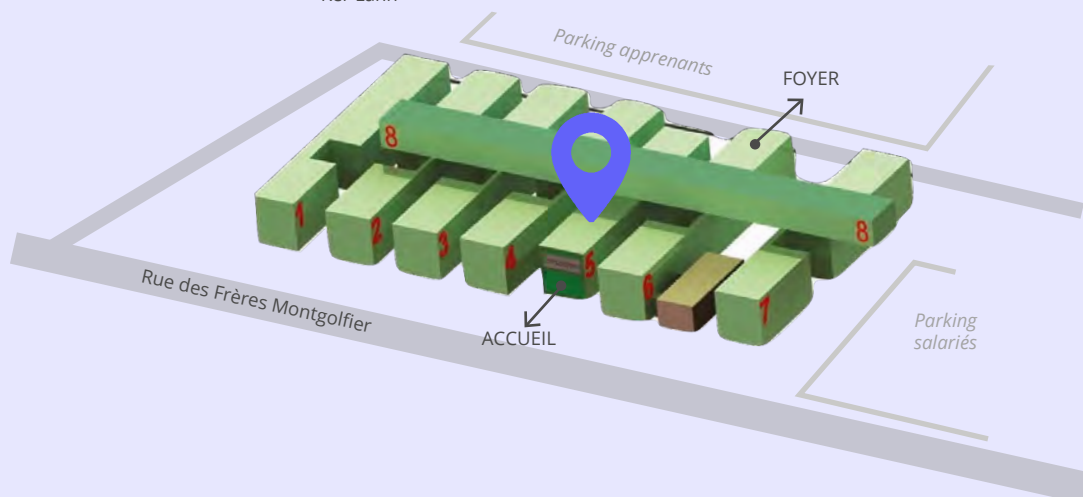


FACULTÉ DES MÉTIERS

CCI Ile-et-Vilaine
Campus de Ker Lann
Rue des Frères Montgolfier
35172 Bruz

Tél. : 02 99 05 45 45

formation@fac-metiers.fr





POUR SUIVRE TOUTE L'ACTU
Abonne-toi !



@facdesmetiers